

# ASSOCIATIONS EN RÉGION

*Repères et chiffres clés*  
**2022**



Provence-Alpes Côte d'Azur

# AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP, renouvelé en 2022. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site [www.injep.fr](http://www.injep.fr).

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

# Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur dix ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2022, où en sont les associations ?
6. Annexes

# *ÉLÉMENTS DE CONTEXTE*



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

# La région en quelques chiffres



## Provence-Alpes Côte d'Azur

- 6 départements et 946 communes
- 5 131 200 habitants (2022)  
Soit 7,8 % de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2022) : 22,2 %  
(France métropolitaine : 23,4 %)
- Part des 75 ans et plus (2022) : 11,9 %  
(France métropolitaine : 9,9 %)
- Taux de chômage au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 : 8,3 %  
(France métropolitaine : 7,2 %)
- Taux de pauvreté (2019) : 17,1 %  
(France métropolitaine : 14,6 %)

# *LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS*

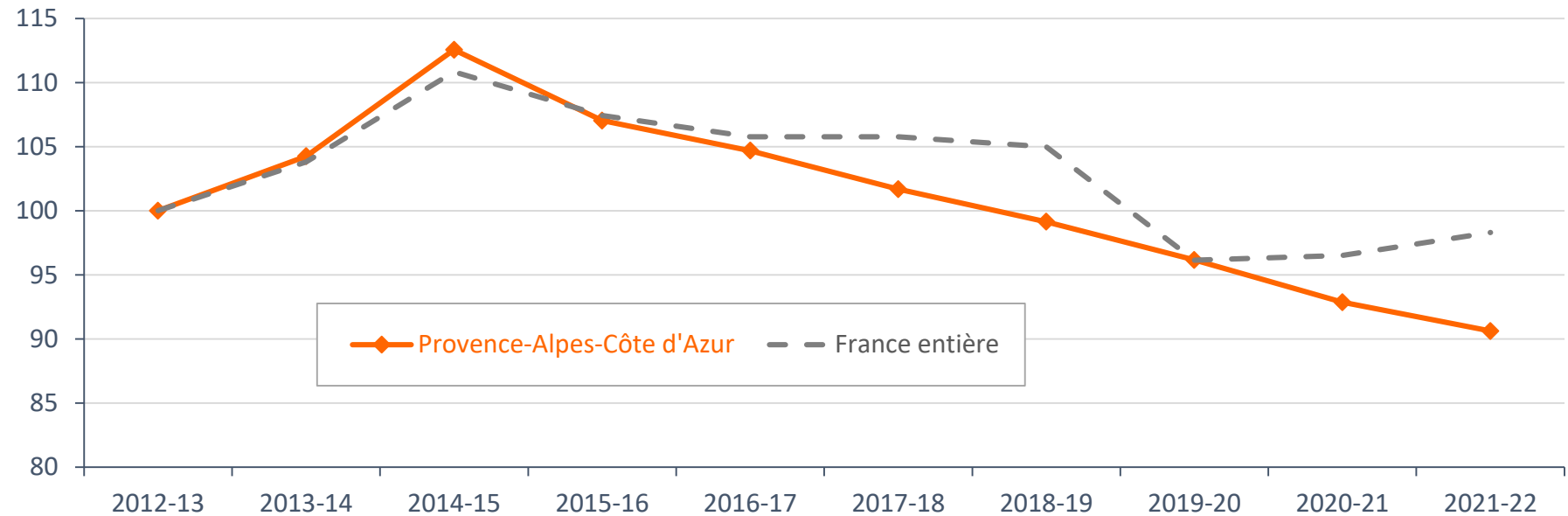


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

# Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2012-2013)



## Nota :

Les périodes s'étendent du 1<sup>er</sup> juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

*La courbe régionale enregistre un repli très régulier depuis l'année 2015-2016. Y compris en 2021-2022, année de rebond dans les autres régions.*

# Objet des créations d'associations

## Répartition des créations d'associations des trois dernières années

|                       | Région (en %) | France (en %) |
|-----------------------|---------------|---------------|
| Culture               | 23,7          | 22,1          |
| Sport                 | 16,2          | 16,4          |
| Loisirs               | 11,9          | 11,3          |
| Social                | 6,6           | 8,6           |
| Amicales - entraide   | 7,2           | 8,3           |
| Education - formation | 4,4           | 4,9           |
| Economie              | 7,1           | 5,3           |
| Santé                 | 5,8           | 5,2           |
| Environnement         | 6,3           | 6,0           |
| Autres <sup>(1)</sup> | 10,8          | 11,9          |
| Total                 | 100,0         | 100,0         |

### Nota :

RNA sur la période 2019-2020 à 2021-2022.

Traitement R&S.

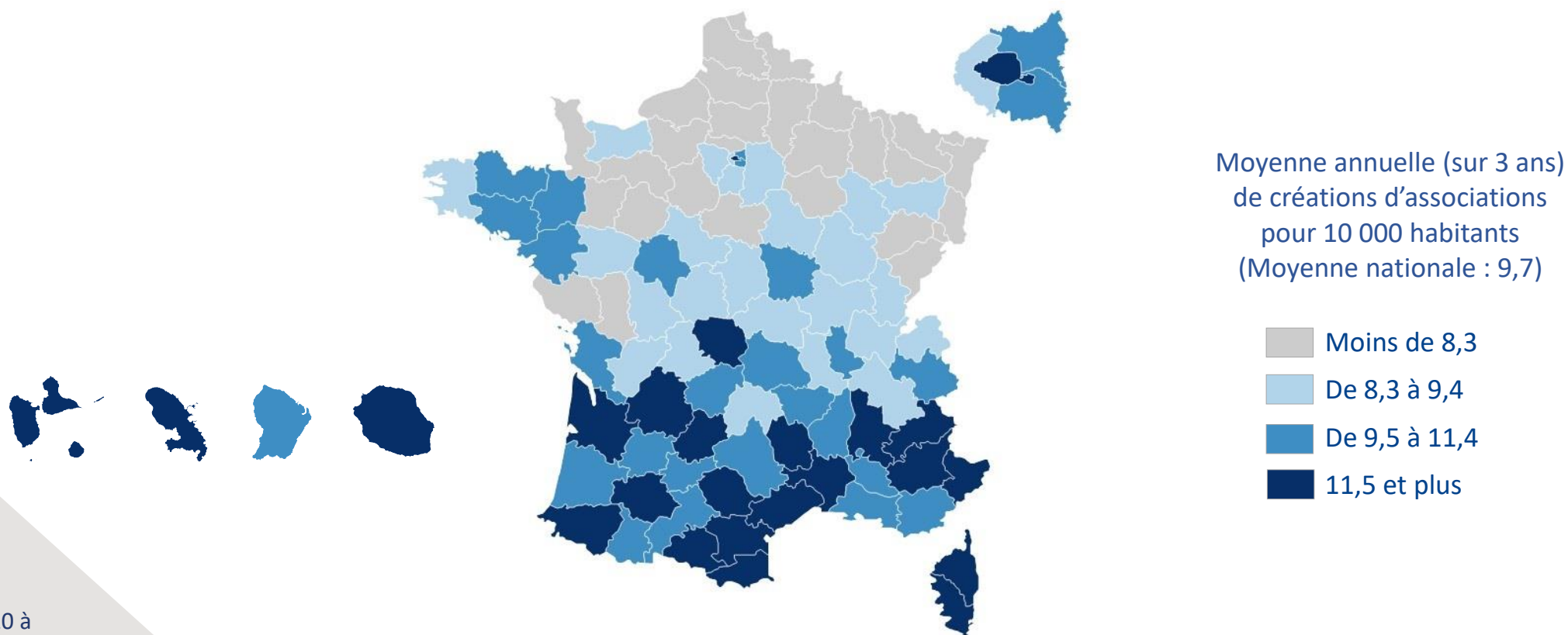
<sup>(1)</sup> Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

*Proportionnellement, dans la région, un peu plus d'associations sont créées dans la culture et l'économie, et un peu moins dans le secteur social.*



# Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,\*  
souvent différent au sein d'une même région



## Sources :

RNA (créations  
d'associations 2019-2020 à  
2021-2022)  
et INSEE (recensement de  
population au 1<sup>er</sup> janv. 2022)

\* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

# *COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?*



Estimations R&S en 2022

En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

# Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.  
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :  
entre 1,4 et 1,5 million d'associations actives

Dans la région :  
entre 114 000 et 122 000 associations actives

# Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée tous les 3 ans, par l'IFOP, pour France Bénévolat et Recherches & Solidarités.

La dernière enquête IFOP a été réalisée en janvier 2022, auprès d'un échantillon représentatif de 3 155 personnes de 15 ans ou plus.

Compte tenu de la période très particulière au cours de laquelle cette enquête a été réalisée, le résultat a fait apparaître une diminution d'environ 15%, par rapport à 2019, du nombre de bénévoles engagés dans une association.

Les différents témoignages recueillis, ainsi que nos coopérations avec de nombreux réseaux associatifs nationaux montrent qu'un retour progressif des bénévoles se produit, ainsi qu'une arrivée de nouveaux bénévoles.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de conserver ici, momentanément, les estimations de l'année 2019.

En France :

12,5 millions de bénévoles associatifs  
dont 5,5 millions de bénévoles réguliers

Dans la région :

Entre 1 070 000 et 1 130 000 bénévoles  
dont 450 000 à 470 000 bénévoles réguliers

# *L'EMPLOI ASSOCIATIF*

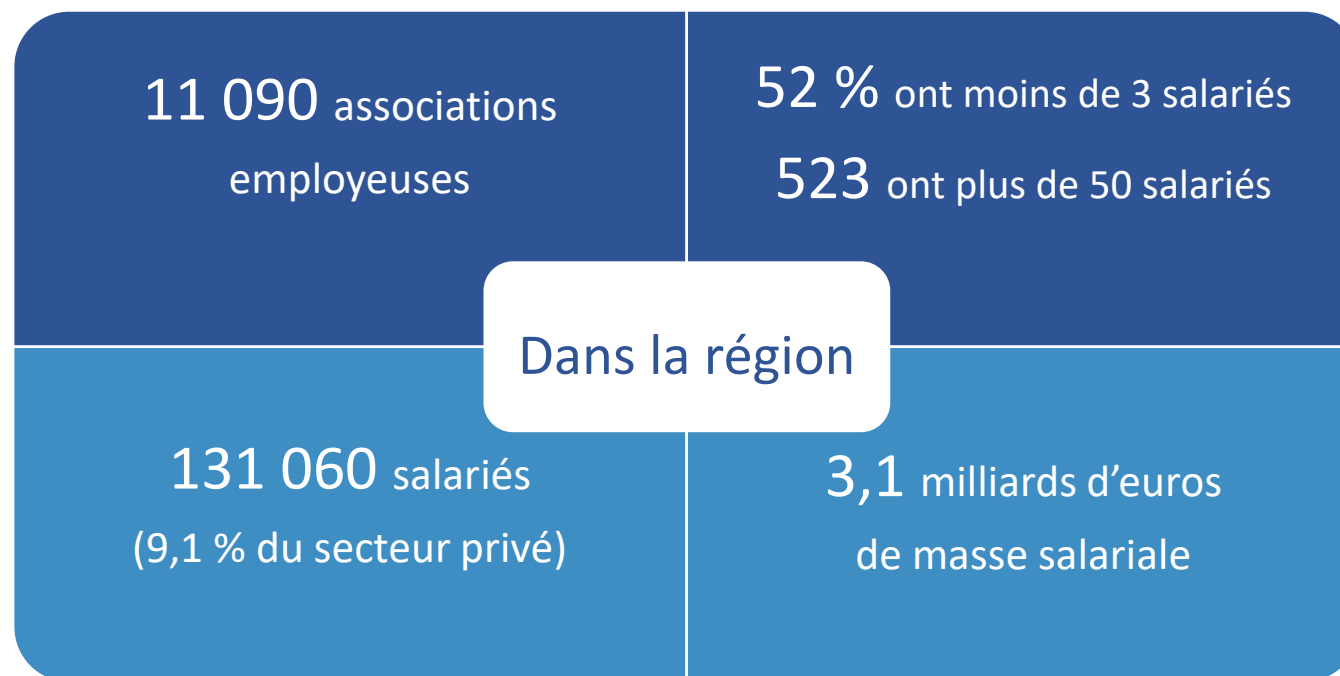


## *Avertissement au lecteur*

Des changements méthodologiques mineurs  
ont conduit à construire une nouvelle série de données.  
Les chiffres présentés ici peuvent donc légèrement  
s'écarter de ceux figurant dans nos publications antérieures.

# Un enjeu économique et social fort

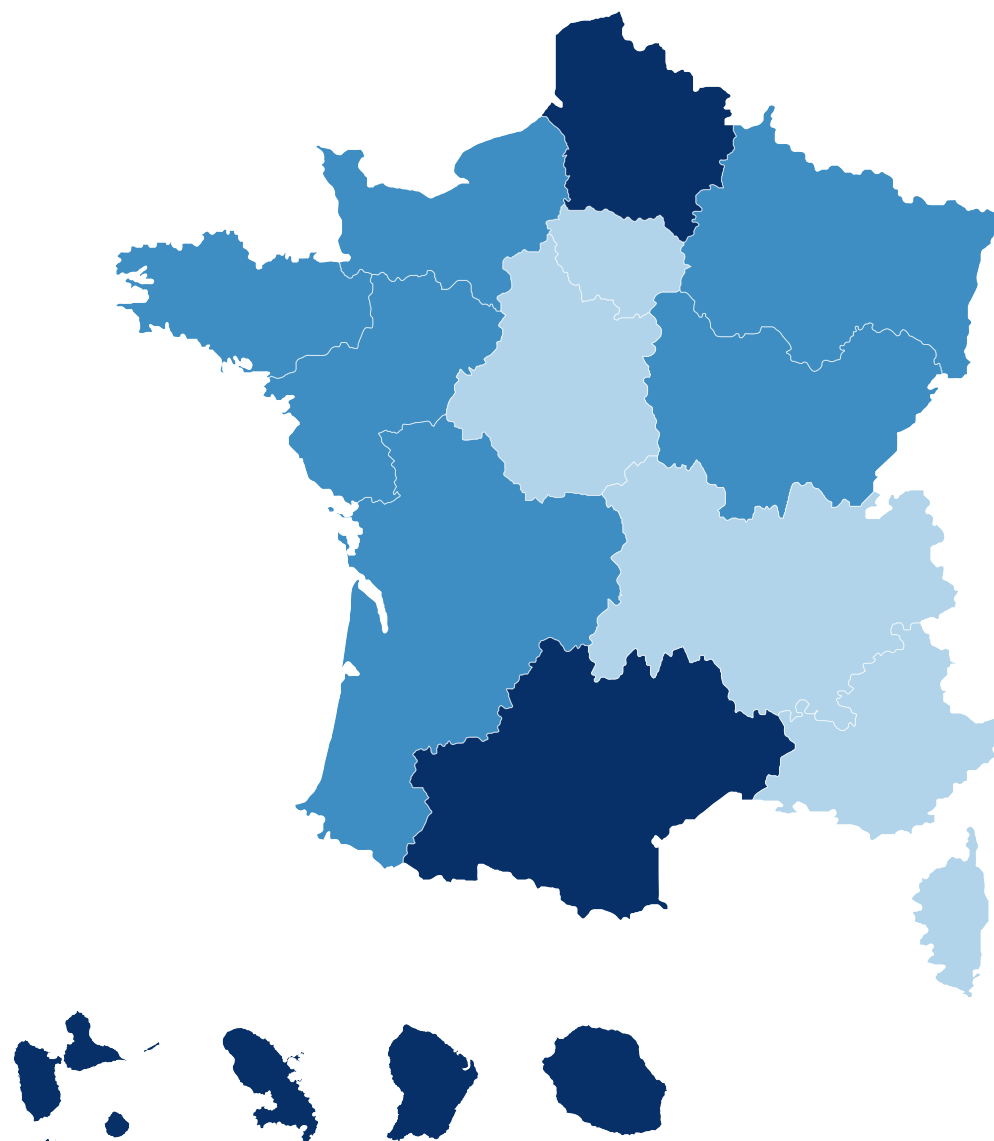
En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2021, **146 700 établissements** et **1 815 000 salariés** (**9,2%** du secteur privé).



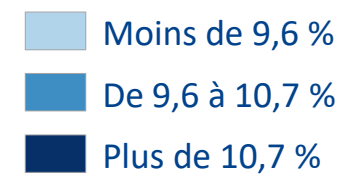
## Sources :

URSSAF Caisse nationale  
et MSA. Données 2021.  
Traitement R&S.

# Dans les régions



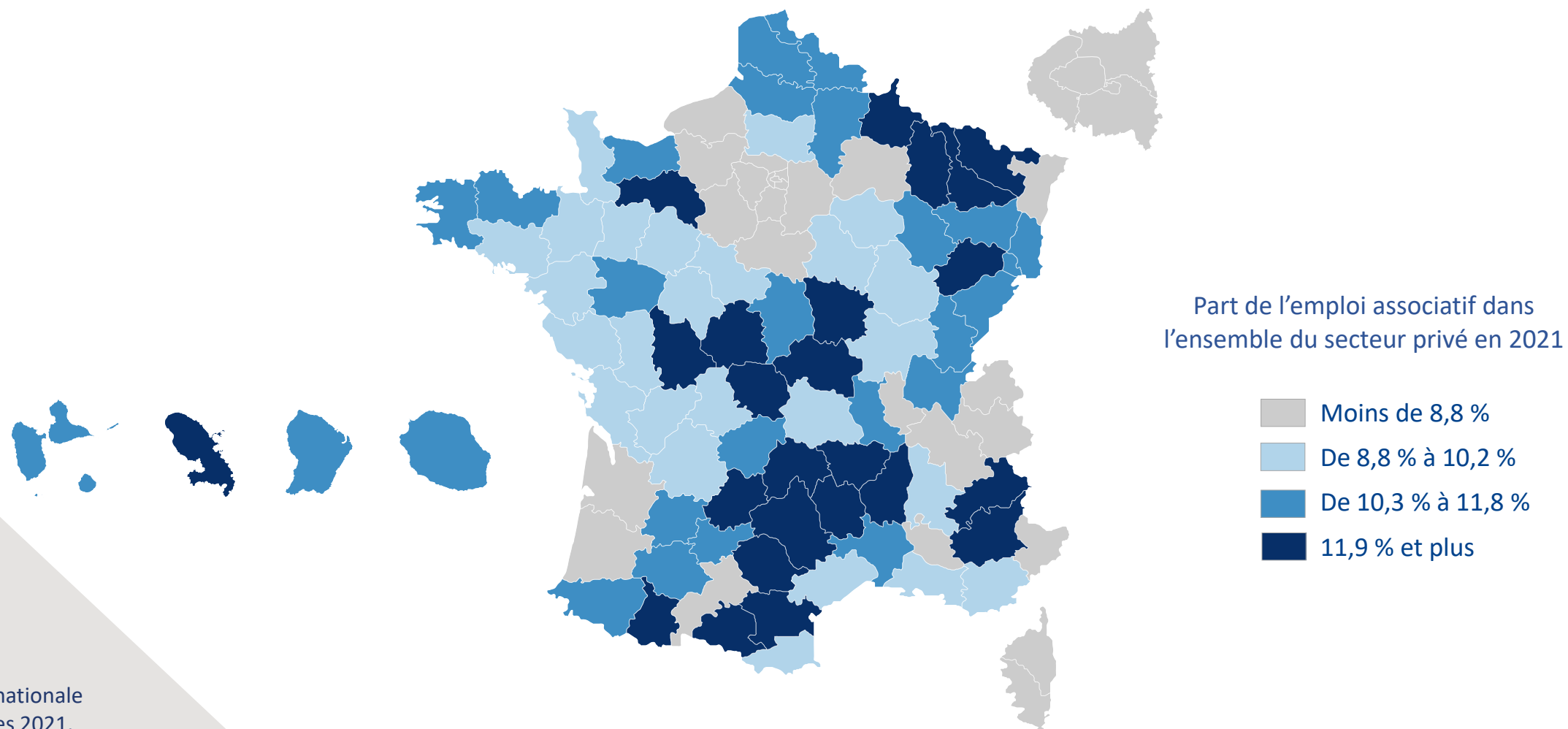
Part de l'emploi associatif dans  
l'ensemble du secteur privé en 2021



Moyenne nationale : 9,2 %  
Moyenne hors Ile-de-France : 10,0 %

Sources :  
URSSAF Caisse nationale  
et MSA. Données 2021.  
Traitement R&S.

# Une variété de situations dans les départements



Sources :  
URSSAF Caisse nationale  
et MSA. Données 2021.  
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)



# Les effectifs salariés par secteur d'activités

|                                 | Effectifs en région | Répartition (en %) |              |
|---------------------------------|---------------------|--------------------|--------------|
|                                 |                     | Régionale          | Nationale    |
| Enseignement                    | 13 170              | 10,0               | 11,6         |
| Sport                           | 5 880               | 4,5                | 4,6          |
| Santé                           | 13 490              | 10,3               | 7,5          |
| Social                          | 63 350              | 48,3               | 50,4         |
| Loisirs                         | 1 310               | 1,0                | 1,2          |
| Culture                         | 3 680               | 2,8                | 2,4          |
| Autres activités <sup>(1)</sup> | 12 160              | 9,3                | 12,5         |
| Autres <sup>(2)</sup>           | 18 020              | 13,7               | 10,5         |
| <b>Total</b>                    | <b>131 060</b>      | <b>100,0</b>       | <b>100,0</b> |

*La répartition est proche des moyennes nationales, avec une proportion de salariés associatifs une plus forte dans le secteur de la santé, et légèrement plus faible dans le domaine social.*

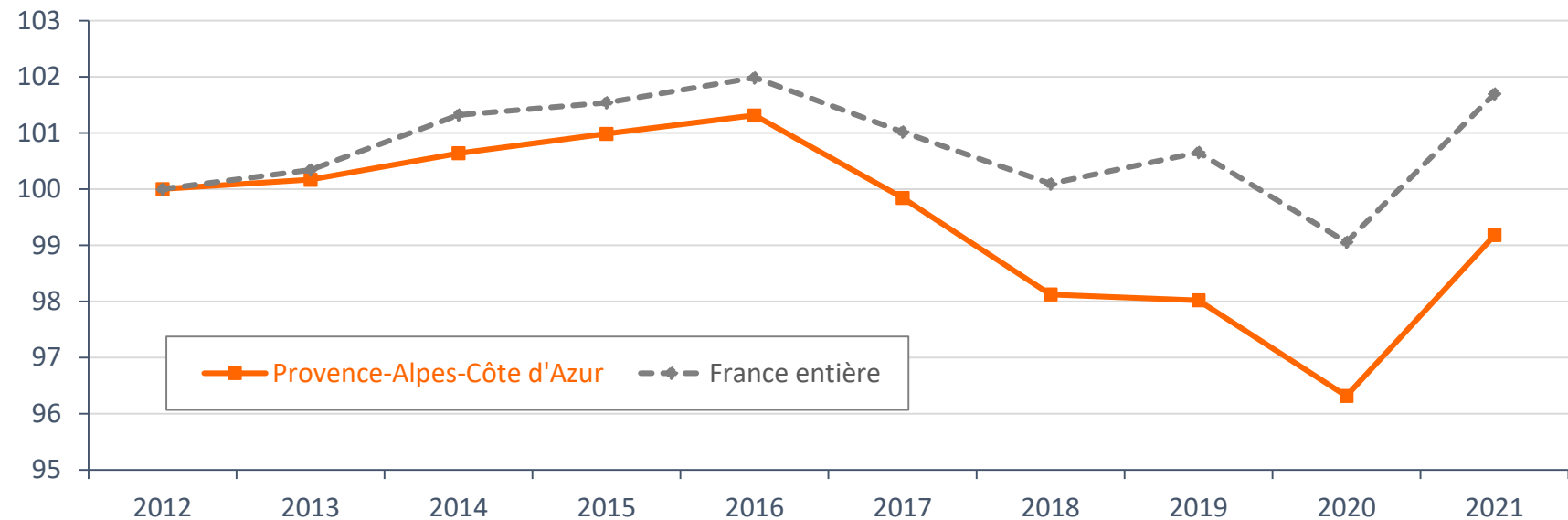
**Sources :**  
URSSAF Caisse nationale  
et MSA. Données 2021.  
D'après la nomenclature  
des activités françaises de  
l'INSEE (code APE).  
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

# Évolutions régionale et nationale des effectifs

## Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2012)



*L'évolution régionale est moins dynamique qu'au plan national, notamment à partir de l'année 2017. Au cours des deux dernières années, le repli de 2020, en lien avec la crise sanitaire et le rebond de 2021 sont proportionnellement comparables.*

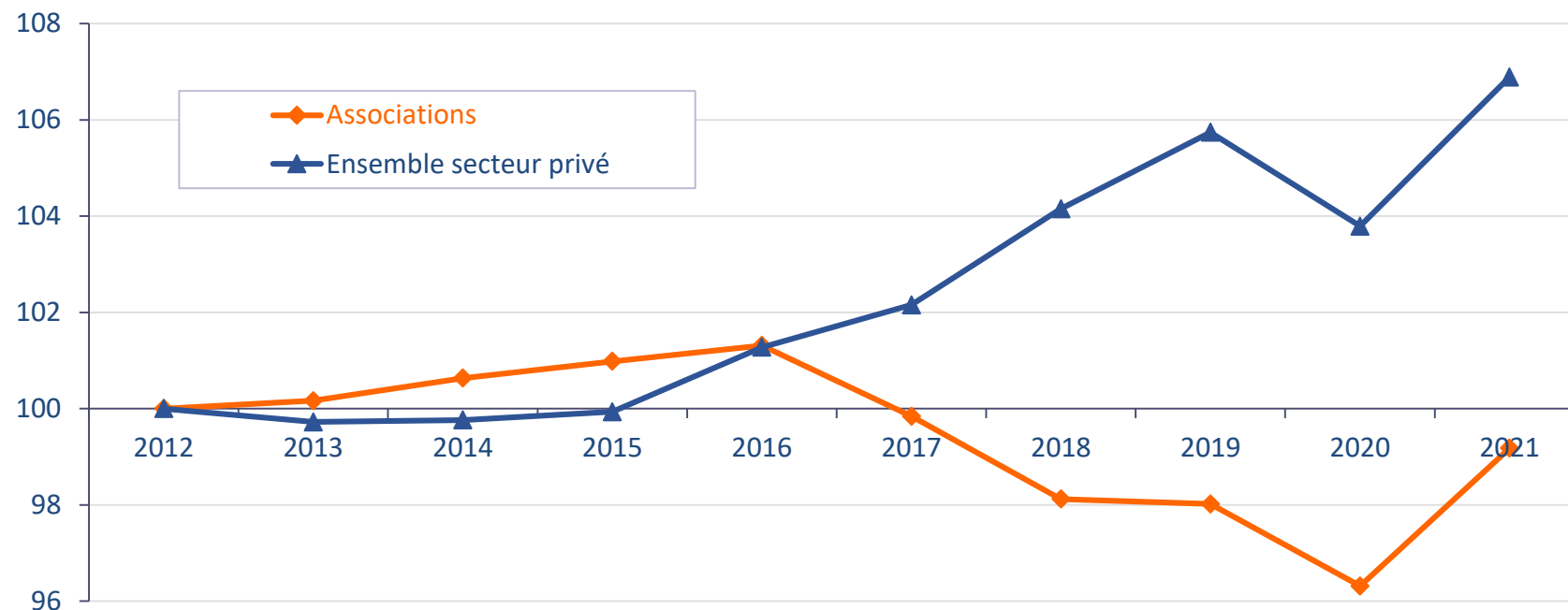
### Sources :

URSSAF Caisse nationale  
et MSA. Données 2021.  
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

# Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2012)



*Les deux courbes se croisent en 2016, à l'avantage du secteur privé qui enregistre une forte progression jusqu'en 2019. Le repli 2020 et le nouvel élan 2021 vont dans le même sens, et permet au secteur privé d'afficher un record sur la décennie.*

**Sources :**  
URSSAF Caisse nationale  
et MSA. Données 2021.  
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

# *Printemps 2022, où en sont les associations ?*



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable baromètre.

Dès les premiers jours de la crise sanitaire, le Mouvement associatif, le RNMA, la DJEPVA et Recherches & Solidarités se sont appuyés sur cette démarche de dialogue. Trois enquêtes nationales ont été organisées entre mars 2020 et avril 2021. Leurs résultats ont permis d'adapter les dispositifs de soutien mis en place par les pouvoirs publics et les représentants du secteur.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.  
Dernière enquête nationale réalisée entre le 26 avril et le 30 mai 2022, auprès de 2 776 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

# Le baromètre



- **Enquêtes de Recherches & Solidarités menées chaque année**, auprès de plusieurs milliers de responsables associatifs, invités à se prononcer sur :
  - La situation du bénévolat
  - La situation financière
  - La situation générale de leur association
  - Les principaux sujets d'inquiétude
  - Les projets envisagés en vue de la « rentrée associative » suivant chaque enquête
  - Les attentes en matière d'accompagnement
- Résultats traités, selon la **même méthode des quotas**, appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités », identique d'année en année. Une période d'enquête identique chaque année, **en avril-mai**.
- En 2020 et 2021, les échanges ont surtout porté sur les difficultés rencontrées par les associations, les attentes de mesures et d'accompagnement pour les aider à faire face à la situation de crise sanitaire.
- En 2022, le questionnement a repris, à l'identique des années antérieures à la crise, renforcé par le sujet relatif aux attentes en matière d'accompagnement.

# Rappel des années 2020-2021

---

La crise sanitaire a bouleversé les activités, l'organisation et les relations humaines.

Les faits les plus marquants :

*Passée la sidération au début de la crise, 73% des associations **ont repensé leur fonctionnement général** : le plus souvent avec l'appui du numérique et du travail à distance.*

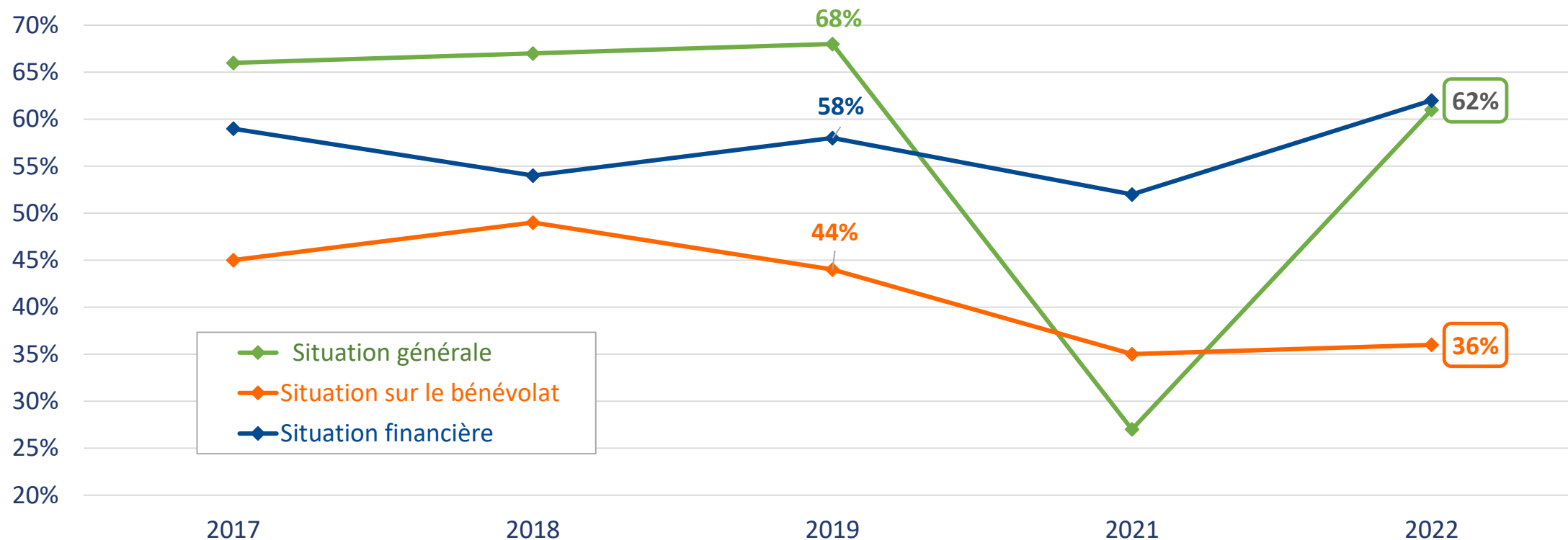
*Au printemps 2021, 40% des associations ayant participé à l'enquête étaient **encore quasiment à l'arrêt**, bien plus encore dans le sport, les loisirs, la culture...*

*Au fil des mois, en avril 2021, 60% des associations **ont perdu le contact avec une partie de leurs bénévoles** ; elles étaient déjà 36% au printemps 2020.*

*A l'image du télétravail, **le télébénévolat s'est largement développé** : un moyen d'action pour bien des bénévoles, en attente toutefois aussi, de rencontres et d'activités en présentiel.*

# Bilan après deux années de crise sanitaire

*Sont jugées bonnes ou très bonnes, par l'ensemble des dirigeants associatifs :*



**Lecture :** Au printemps 2022, 36% des dirigeants associatifs estiment que la situation de leur association est bonne ou très bonne concernant **le bénévolat**. Ils sont 62% concernant la **situation financière et la situation générale**.

Au printemps 2021, le COVID, une année d'incertitudes et de mesures barrières sont passés par là. Au printemps 2022, la situation financière est meilleure qu'en 2019, la situation générale s'améliore, mais n'atteint pas le niveau 2019. **Au regard des ressources bénévoles, la situation reste très tendue.**

# Aujourd'hui et demain

## Appréciation de la situation générale

|                   | Au printemps 2022 | Dans les prochains mois |
|-------------------|-------------------|-------------------------|
| Très bonne        | 8%                | 4%                      |
| Bonne             | 54%               | 53%                     |
| <b>Sous-total</b> | <b>62%</b>        | <b>57%</b>              |
| Difficile         | 34%               | 39%                     |
| Très difficile    | 4%                | 4%                      |
| <b>Total</b>      | <b>100%</b>       | <b>100%</b>             |

- 5 points

+ 5 points

**Lecture :** Au printemps 2022, 62% des dirigeants associatifs estiment que la situation générale de leur association est bonne ou très bonne, aujourd'hui. Ils sont 57% s'agissant de la situation pour les prochains mois.

Différence significative entre la situation vécue au printemps 2022 et le pronostic pour la nouvelle année associative 2022-2023.



# Plus de projets mais encore de l'incertitude

*Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été ?*

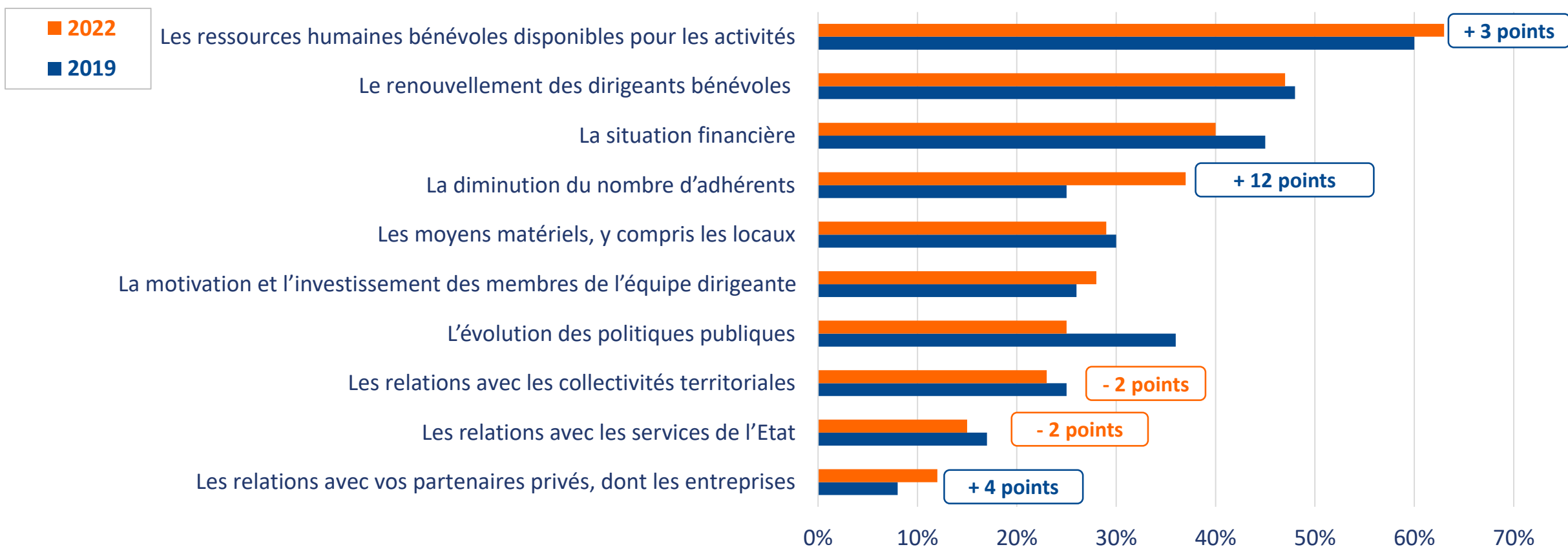
|                                        | 2019        | 2021        | 2022        |
|----------------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Oui certainement                       | 32%         | 26%         | 31%         |
| Oui peut-être                          | 31%         | 24%         | 33%         |
| <b>Sous-total positif</b>              | <b>63%</b>  | <b>50%</b>  | <b>64%</b>  |
| Probablement pas                       | 18%         | 18%         | 17%         |
| Pas de nouveaux projets                | 9%          | 18%         | 8%          |
| Réduction d'activité                   | 5%          | 5%          | 3%          |
| <b>Sous-total négatif</b>              | <b>32%</b>  | <b>41%</b>  | <b>28%</b>  |
| Pas de réponse ou pas assez d'éléments | 5%          | <b>9%</b>   | <b>8%</b>   |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> |

**Lecture :** Au printemps 2022, 64% des dirigeants ont des projets pour les prochains mois, dont 31% certainement, et 33% peut-être.

L'année 2022 permet de retrouver sensiblement le niveau que l'on observait avant la crise, s'agissant de la proportion des responsables associatifs affichant des projets. Pour autant, la proportion des hésitants, faute d'éléments utiles, reste comparable à celle de 2021.

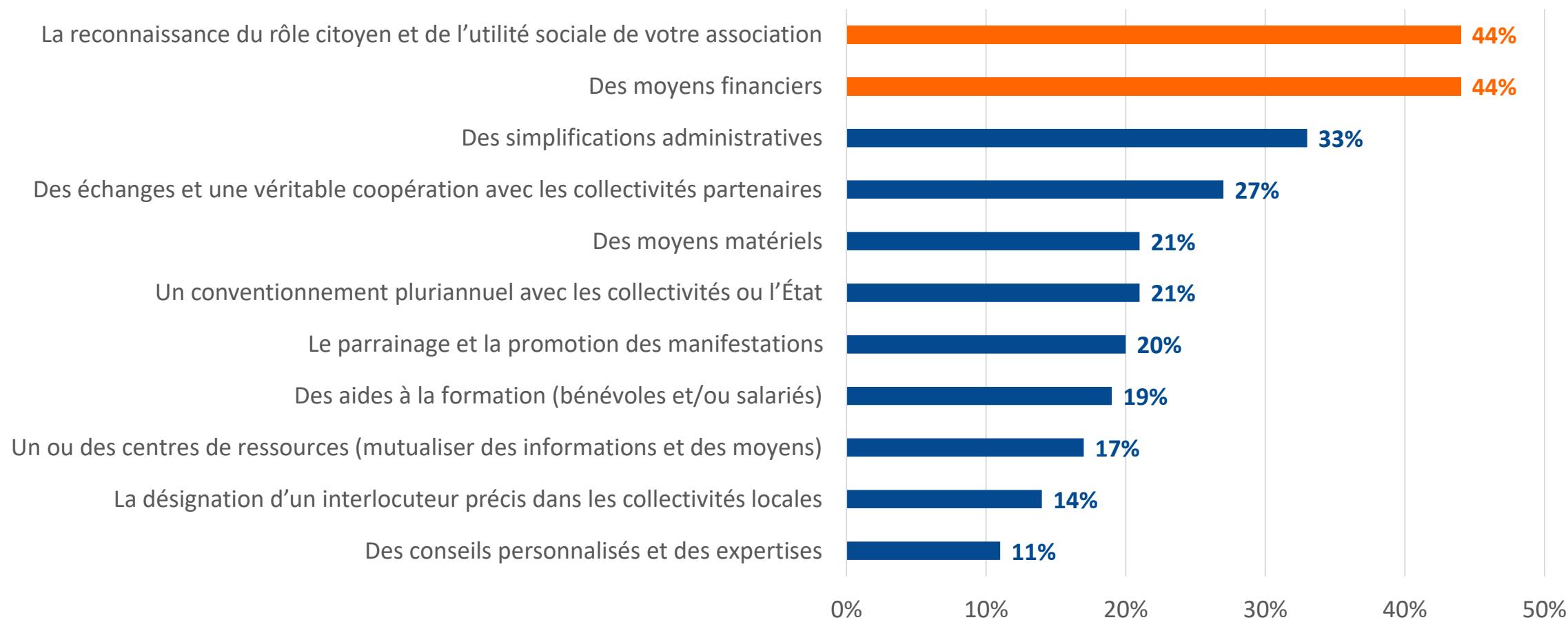
# Sujets d'inquiétudes avant et après la crise

*Pour les mois qui viennent, quels sujets d'inquiétude vous semblent les plus importants ?  
Plusieurs réponses possibles*



# Les attentes d'accompagnement en 2022

*Qu'attendez-vous, avant tout, comme réponses à ces sujets d'inquiétude ?*



# Petites associations plus fragiles

---



- Elles ont un budget annuel inférieur à 10 000 euros.
- Elles maillent le territoire, animent les quartiers et les villages.
- Leur situation générale aujourd'hui et pour demain est **plus souvent jugée difficile**.
- Leurs dirigeants sont plus **inquiets concernant le bénévolat et le nombre d'adhérents**.
- Vis-à-vis des pouvoirs publics, ils attendent **plus souvent la reconnaissance du rôle citoyen et de l'utilité sociale de leur association**.
- Ils sont proportionnellement **plus demandeurs de moyens matériels**, moins souvent de moyens financiers et préfèrent solliciter l'aide des entreprises et des partenaires privés.

# *ANNEXES*



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

# Annexe 1

## Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

|                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Culture             | Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Sports              | Sports et activités de plein air ; chasse, pêche                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Loisirs             | Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Social              | Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées                                                                                                                                                                      |
| Santé               | Santé, services et établissements médico-sociaux                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Enseignement        | Education, formation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Economie            | Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques                                                                                                                                                                |
| Amicales - Entraide | Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)                                                                                                                                                                                                                                           |
| Environnement       | Environnement, cadre de vie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Autres              | Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers. |

# Annexe 2

## Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont comptabilisés en fonction de leur qualité d'employeur, vérifiée chaque mois.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat ACOSS-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'Etat), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

# Annexe 3

## Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

|                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Enseignement                                                            | Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement |
| Sport                                                                   | Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives                                                                                                                                                  |
| Santé                                                                   | Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine                                                                                                                                        |
| Social                                                                  | Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)                                                                                                                   |
| Loisirs                                                                 | Activités récréatives et de loisirs                                                                                                                                                                                                 |
| Culture                                                                 | Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles                                                                                                              |
| Autres activités                                                        | Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...    |
| Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs) | Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .                                                                                     |



# L' Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la **vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

**Sa mission** : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – [contact@injep.fr](mailto:contact@injep.fr)

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

[www.injep.fr](http://www.injep.fr)



# Le Mouvement associatif



*Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.*

## **Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes**

Téléphone 07 81 13 79 47

Mail : [aura@lemouvementassociatif.org](mailto:aura@lemouvementassociatif.org)

Site web : [lemouvementassociatif-aura.org](http://lemouvementassociatif-aura.org)

## **Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté**

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : [contact@lemouvementassociatif-franchecomte.org](mailto:contact@lemouvementassociatif-franchecomte.org)

Site web : [lmabfc.org](http://lmabfc.org)

## **Le Mouvement associatif Bretagne**

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : [mouvementassociatifdebretagne@gmail.com](mailto:mouvementassociatifdebretagne@gmail.com)

## **Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire**

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : [accueil-centre@lemouvementassociatif.org](mailto:accueil-centre@lemouvementassociatif.org)

Site web : [lemouvementassociatif-cvl.org](http://lemouvementassociatif-cvl.org)

## **Union des Mouvements associatifs Grand-Est**

Site web : [lemouvementassociatif-grandest.org](http://lemouvementassociatif-grandest.org)

## **Le Mouvement associatif Lorraine**

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : [pierre.colnot@lorrainemouvementassociatif.com](mailto:pierre.colnot@lorrainemouvementassociatif.com)

## **Le Mouvement associatif Champagne Ardenne**

Téléphone : 03 26 07 72 22

Mail : [contact@lemouvementassociatif-ca.org](mailto:contact@lemouvementassociatif-ca.org)

## **Alsace Mouvement associatif**

Téléphone : 03 88 23 26 38

Mail : [direction@alsacemouvementassociatif.org](mailto:direction@alsacemouvementassociatif.org)

# Le Mouvement associatif



## **Le Mouvement associatif Hauts-de-France**

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : [contact@lmahdf.org](mailto:contact@lmahdf.org)

Site web : [www.lemouvementassociatif-hauts-de-france.org](http://www.lemouvementassociatif-hauts-de-france.org)

## **Le Mouvement associatif Ile-de-France**

Mail : [iledefrance@lemouvementassociatif.org](mailto:iledefrance@lemouvementassociatif.org)

## **Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine**

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : [nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org](mailto:nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org)

Site web : [lemouvementassociatifnouvelleaquitaine.org](http://lemouvementassociatifnouvelleaquitaine.org)

## **Le Mouvement associatif de Normandie**

Téléphone : 06 52 09 28 47

Mail : [lemouvementassociatifnormandie@gmail.com](mailto:lemouvementassociatifnormandie@gmail.com)

Site web : [lemouvementassociatif-normandie.org](http://lemouvementassociatif-normandie.org)

## **Le Mouvement associatif Occitanie**

Téléphone 05 62 21 59 19

Mail : [occitanie@lemouvementassociatif.org](mailto:occitanie@lemouvementassociatif.org)

Site web : [lemouvementassociatif-occitanie.org](http://lemouvementassociatif-occitanie.org)

## **Le Mouvement associatif Pays de la Loire**

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : [paysdelaloire@lemouvementassociatif.org](mailto:paysdelaloire@lemouvementassociatif.org)

Site web : [lemouvementassociatif-pdl.org](http://lemouvementassociatif-pdl.org)

## **Le Mouvement associatif Sud PACA**

Téléphone 04 91 14 22 57

Mail : [contacsud@lemouvementassociatif.org](mailto:contacsud@lemouvementassociatif.org)

Site web : [lemouvementassociatif-sudpaca.org](http://lemouvementassociatif-sudpaca.org)

## **Le Mouvement associatif La Réunion**

Mail : [lareunion@lemouvementassociatif.org](mailto:lareunion@lemouvementassociatif.org)

Site web : [kaz-asso.org](http://kaz-asso.org)

# Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,  
en général, et du monde associatif en particulier*

## Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année  
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs  
Une enquête triennale auprès des Français  
Des coopérations pour une expertise de terrain  
et des approches pluridisciplinaires

## Partager la connaissance

Des publications annuelles  
A l'échelle nationale et locale  
Au plus près des préoccupations des acteurs  
En libre accès  
Forte présence sur le net et dans la presse

[www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

Ont participé à cette 15<sup>ème</sup> édition annuelle : Cécile BAZIN – Marie DUROS  
Aziz BEN AYED - Jacques FAURITTE – Patrick BONNEAU - Jacques MALET